

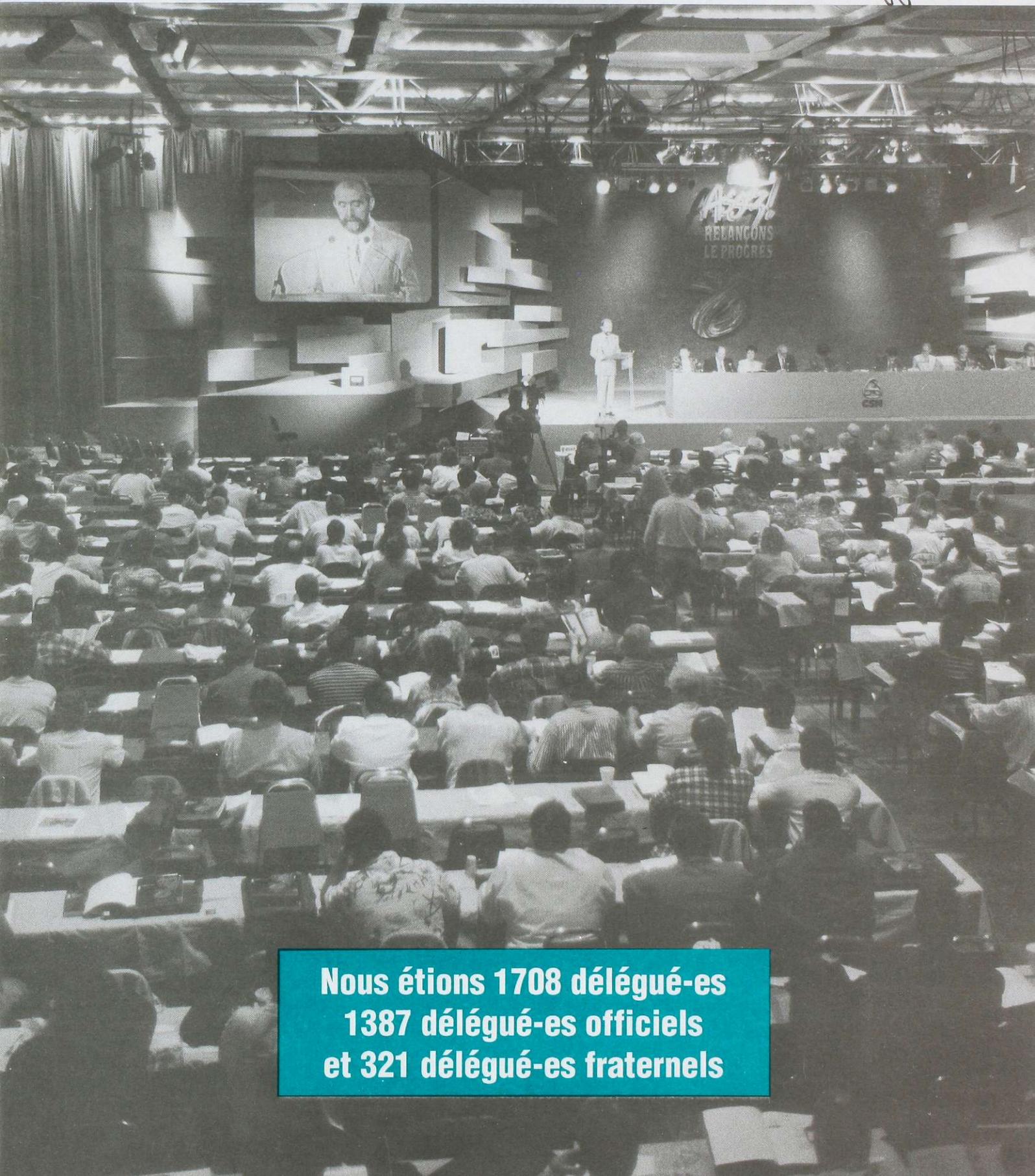
A LA PROCHAINE!!
ET
RAPPELEZ-VOUS:
L'ALCOOL
AU VOLANT,
C'EST
CRIMINEL!!



LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS

Dimanche le 17 mai 1992

ALORS,
FAITES
COMME NOUS!
UN DERNIER
"VER"
POUR LA
ROUTE !!!



**Nous étions 1708 délégué-es
1387 délégué-es officiels
et 321 délégué-es fraternels**

Coordination
Henri Jalbert

Rédaction
Guy Ferland
Monique Fortin
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations
Clément Trudel

**Conception
graphique**
Jean Gladu

**Mise en page
électronique**
Jean Gladu
Henri Jalbert
Jean-Pierre Paré

Photographes
Alain Chagnon
Hélène Rochon
Gordon Shehyn

Caricaturiste
Garnotte

Soutien technique
Candide Collin
Lucie Desgagné
Marie Lefebvre

Impression
Les travailleurs et
travailleuses
syndiqués FTPF-CSN
de l'Imprimerie sociale
de Québec, **à qui nous
disons un gros
merci**

Distribution
Merci à l'équipe
du service d'ordre
du congrès!

LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS
est imprimé à 3000 exemplaires
et distribué gratuitement aux
congressistes pour leur
information et leur plaisir...
Une fois de retour dans vos
syndicats, vous êtes autorisé-es
(et fortement encouragé-es) à en
reproduire le contenu.

I'LL DRINK TO THAT !!...



L'hiver prochain, il sera trop tard

Le président Gérald Larose a lancé un vibrant appel hier afin qu'aucun effort ne soit épargné pour que se règle enfin, et de la bonne manière, la question nationale.

«Si nous voulons continuer de porter nos revendications dans tous les domaines, il est impérieux que cette question connaisse son dénouement. Actuellement, parce qu'elle n'est toujours pas réglée, elle nous paralyse», a-t-il dit.

Il a identifié deux étapes: 1) obtenir le référendum; 2) le gagner.

«À peu près personne ne refuse de signer la pétition. Mais il faut qu'elle se rende jusqu'au monde, il faut qu'elle circule», a-t-il précisé. C'est la raison pour laquelle la CSN a demandé à chaque syndicat d'identifier un responsable pour l'ensemble de cette campagne.

«Si on ne s'en occupe pas aujourd'hui, ce sera trop tard l'hiver prochain», a dit le président.

Une première à Radio-Nord

Les quelque 110 membres du syndicat des employés du réseau Radio-nord, qui ont opté pour la CSN et sa Fédération nationale des communications, il y a un an, viennent de conclure leur première convention collective CSN, d'une durée de deux ans. Ils ont obtenu une ouverture importante de la part de l'employeur, qui s'est engagé à consulter le syndicat avant de prendre des décisions sur les changements technologiques et la restructuration. Quelques réunions paritaires ont déjà eu lieu, qui se sont avérées fructueuses, faisant progresser les discussions sur les changements affectant les annonceurs.

Le syndicat a, par ailleurs, consenti un gel des salaires pour 1989-90. Il a obtenu une augmentation de 3% pour janvier 1992, de 2% pour juillet 1992, un forfaitaire de \$150 en décembre 1992 et une augmentation de 3% en 1993.

Secteur public: il y a entente

Une entente de principe est intervenue dans les négociations des secteurs public et parapublic pour les cent trente-cinq mille salarié-es de l'État affiliés à la CSN, de même que pour l'ensemble des employé-es qui s'étaient unis en intersyndicale (CSN, FTQ, FIIQ, SFPQ, SPGQ).

Le gouvernement Bourassa n'avait pas donné le choix aux organisations syndicales d'engager une partie de bras de fer lorsqu'il avait indiqué son intention de renier l'entente qu'il avait signée l'année dernière et qui entrait en vigueur en juillet. «Un énorme bout de chemin a été parcouru depuis le 14 février, a dit la vice-présidente Claudette Carbonneau en annonçant la nouvelle au congrès. Le gouvernement voulait prolonger les conventions de deux ans, étaler les augmentations salariales et nous refusait le droit de négocier.»

Sur le contenu de l'accord, Claudette Carbonneau affirme qu'il préserve la substance de l'entente

intervenue, tout en prévoyant des garanties pour l'avenir sur les éléments sectoriels et intersectoriels. «Nous avons obtenu la prolongation des programmes de retraite qui venaient à échéance le premier septembre, le maintien des primes de rétention en région éloignée, qui étaient menacées au premier juillet prochain, la mise en place de comités de travail sur l'emploi, qui permettront de préparer la prochaine ronde de négociation, l'engagement formel de reprendre la négociation dès juin 93 et la libération, avec solde, des comités de négociation pour la prochaine ronde.»

Claudette Carbonneau a souligné l'unité syndicale recréée dans nos rangs, les rapports avec l'intersyndicale prometteurs pour l'avenir, la force de la mobilisation du 12 avril et la solidarité des secteurs public et privé. «C'est ce qui a fait reculer le gouvernement. Tout cela augure bien pour la prochaine ronde. C'est la seule façon de contrer les attaques répétées du gou-



Claudette Carbonneau

vernement contre les salarié-es de l'État», a-t-elle conclu.

Le gouvernement recule sur plusieurs points

Le gouvernement Bourassa voulait reporter les hausses salariales prévues sur deux ans et geler les conditions de travail pour la même période. Il avait annoncé son intention de ne pas négocier les conventions collectives. À la lumière de l'entente de principe intervenue hier, force est de constater que le gouvernement n'a pas atteint ses principaux objectifs, bien au contraire. Voici les points saillants de cette entente.

Les salaires

L'augmentation de 3% prévue au 1er juillet 1992 sera versée conformément à l'entente signée l'an dernier et le montant forfaitaire de 1%, suspendu pour neuf mois, sera intégré aux échelles salariales le 1er avril 1993. L'intégration des

montants forfaitaires a toujours constitué une revendication syndicale. Le gouvernement avait offert l'équivalent de l'indice des prix à la consommation sur deux ans, estimé à 1,8% en 1992 et 1,2% l'an prochain.

Les primes

Les primes en vigueur sont augmentées de 3% le 1er juillet. La prime ou l'allocation de rétention de Sept-Îles et Port Cartier est maintenue.

La durée des conventions

Les conventions collectives sont prolongées d'une année, jusqu'au 30 juin 1993. Le gouvernement voulait les prolonger de deux ans. Les organisations syndicales déposeront leur projet de convention en mai 1993 et les employeurs, en septembre 1993.

Les comités de négociation seront libérés à compter du 1er mai 1993.

Régimes de retraite

Au niveau des matières sectorielles et intersectorielles, le gouvernement n'offrait rien. L'Intersyndicale a, entre autres, obtenu la poursuite du RREGOP et la formation d'un comité pour trouver une solution afin de poursuivre le programme de retraite anticipée (62 ans - 2 ans de service et 35 ans de service).

Réforme de la santé

L'Intersyndicale a obtenu l'assurance de pouvoir discuter, au niveau sectoriel, des mouvements de personnel découlant de la réforme Côté avant qu'ils ne s'appliquent. Cette réforme prévoit le regroupement ou la fusion d'établissements.

Augmentation substantielle des prestations de grève

«C'est un budget qui s'inscrit dans un effort de conservation de nos moyens. L'objectif est triple: maintenir les ressources actuelles au service du mouvement; assumer l'ensemble de nos responsabilités en cette période de récession qui se prolonge; permettre aux syndicats et aux membres de compter sur le mouvement pour faire face aux nouveaux enjeux.»

Les trois fonds (budget de fonctionnement, FDP et Fonds de soutien extraordinaire) représentent des revenus de \$80 182 784, des dépenses de \$89 318 365 et une appropriation d'une partie des excédents antérieurs de \$9 135 581.

Plusieurs s'étonneront d'une appro-

priation aussi considérable, le tiers des surplus accumulés au FDP. «Ceci est possible, de dire le trésorier, Léopold Beaulieu, parce qu'il s'agit d'une situation temporaire et qu'il faut se donner un peu de temps pour que l'économie reprenne son souffle et que de nouveaux membres rejoignent la CSN. Également, parce qu'une réflexion est maintenant engagée sur l'organisation des ressources à la CSN.»

Les prévisions budgétaires sont basées sur une moyenne de 213 018 membres cotisants à un taux moyen de rémunération de \$12,52/heure pour les 24 prochains mois. Elles s'appuient également sur 1250 prestations hebdoma-

dares à verser aux grévistes et aux lock-outés, ce qui est plus élevé que la moyenne des deux dernières années mais qui correspond à la moyenne observée depuis douze ans.

Les faits saillants de ce budget sont essentiellement une augmentation de l'ensemble des prestations versées aux grévistes, aux lock-outés, aux personnes suspendues ou congédiées et de l'aide aux syndicats en conflit, ainsi qu'une augmentation de la péréquation aux fédérations.

Fait à noter, le budget ne comporte aucune hausse de cotisation. Celle-ci, établie à 0,72%, a été votée au congrès de 1978 et n'a pas bougé depuis.

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE



Boycottons les produits Béatrice-Crescent

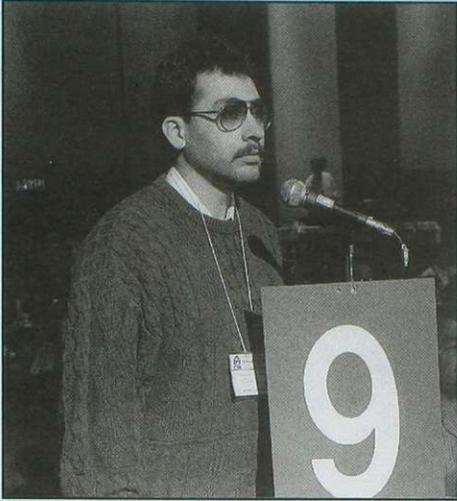
Les ex-employés de Crescent-Béatrice sont venus demander hier aux délégués au congrès d'appuyer la campagne de boycottage des produits Crescent, Béatrice et Astro, pour qu'ils retrouvent leurs emplois. Les 140 employé-es de la production, des ventes et de la distribution se sont retrouvés sans travail, à la suite du transfert des activités de production à Toronto.

La compagnie Merrill-Lynch avait acquis la compagnie Béatrice, quelque temps après la syndicalisation, à l'automne 90. Elle a procédé successivement à un lock-out, puis à la fermeture, sous prétexte de rationalisation. Depuis, des sous-contractants produisent les marchandises, soit: Agropur au Québec et Astro en Ontario. Concernant la vente et la distribution, Merrill-Lynch fait des tentatives pour offrir à d'anciens vendeurs les routes de distribution des syndiqués. Mais, cette fois, à titre de travailleur autonome.

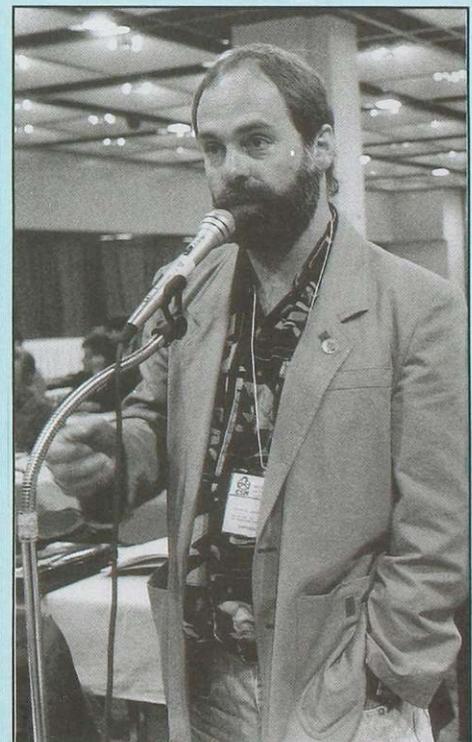
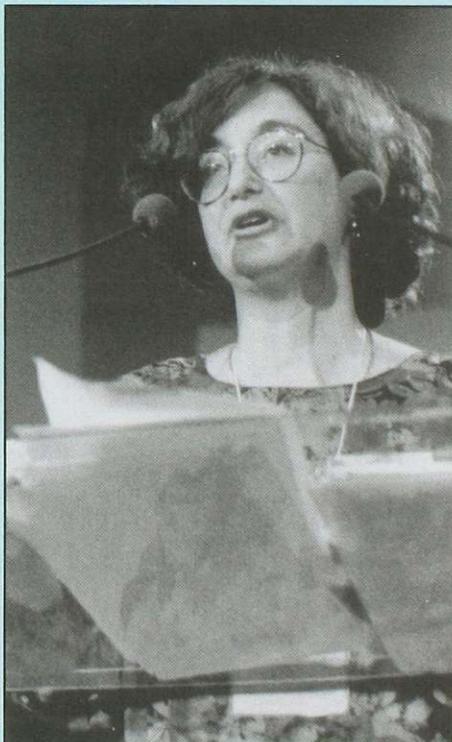
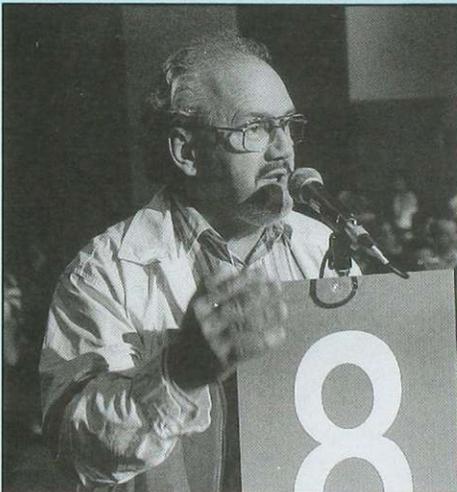
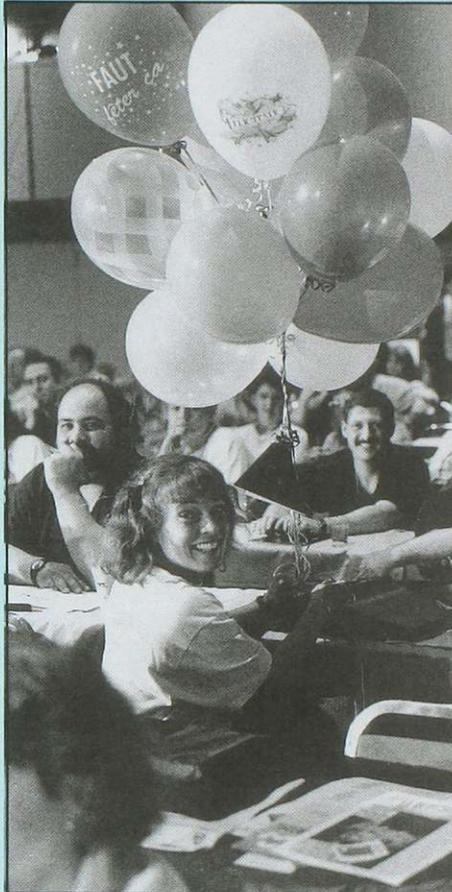
Ces tractations, l'attitude arrogante des patrons torontois, de même que les arguments à l'effet que Béatrice n'était qu'un sous-contractant, laissent croire que la démarche visait purement et simplement à se débarrasser du syndicat.

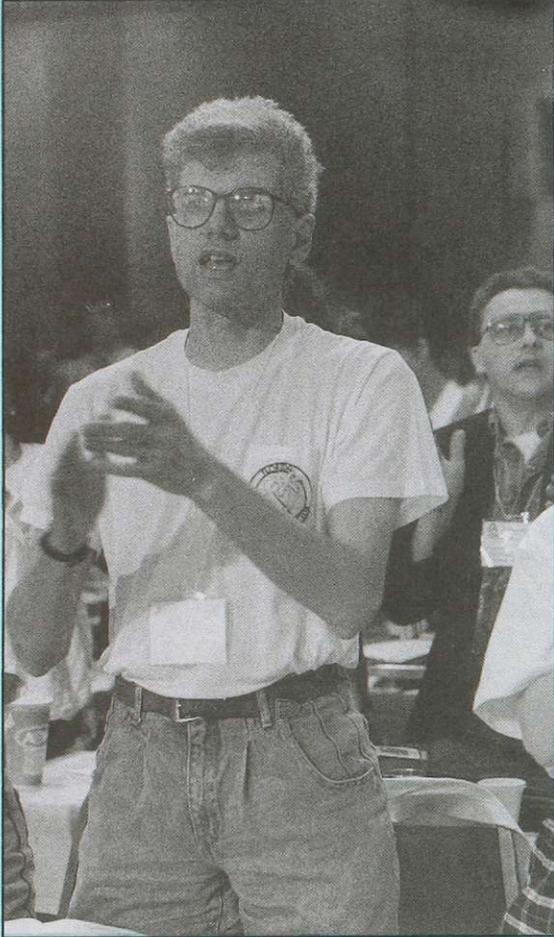
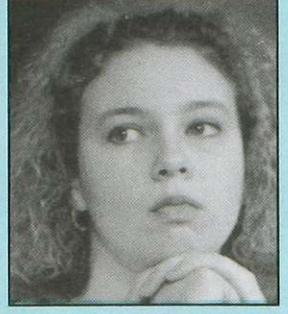
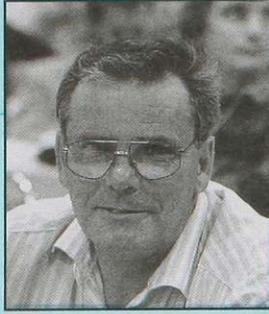
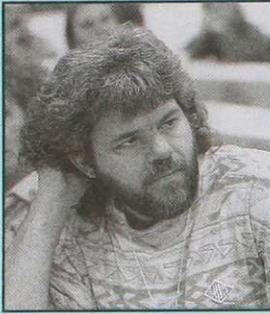
La campagne de boycottage touche les produits Béatrice Crescent, de même que les marques des produits suivants: yogourts Béatrice et Weight Watchers, la crème sure, les tranches de fromage emballées individuellement: Béatrice, Steinberg, Super-Carnaval, Métro Richelieu et finalement, le fromage cottage Béatrice. Les ex-employés demandent de faire connaître la campagne de boycottage dans les syndicats locaux et espèrent qu'elle aura l'ampleur de la campagne contre Cadbury. Les délégués au congrès ont donné leur appui inconditionnel à cette campagne.

Dans la même période de questions de privilège, une proposition pour le retour de la démocratie au Pérou a été votée; le congrès a aussi apporté son appui au peuple haïtien pour le retour de Jean-Bertrand Aristide. Enfin, les congressistes ont demandé un moratoire sur les coupures à l'Aide juridique et dans les budgets de l'éducation des adultes. Ils se sont prononcés pour le maintien de l'Hôtel-Dieu au centre-ville de Montréal et ont donné leur appui à la coalition pour la défense de la Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles.

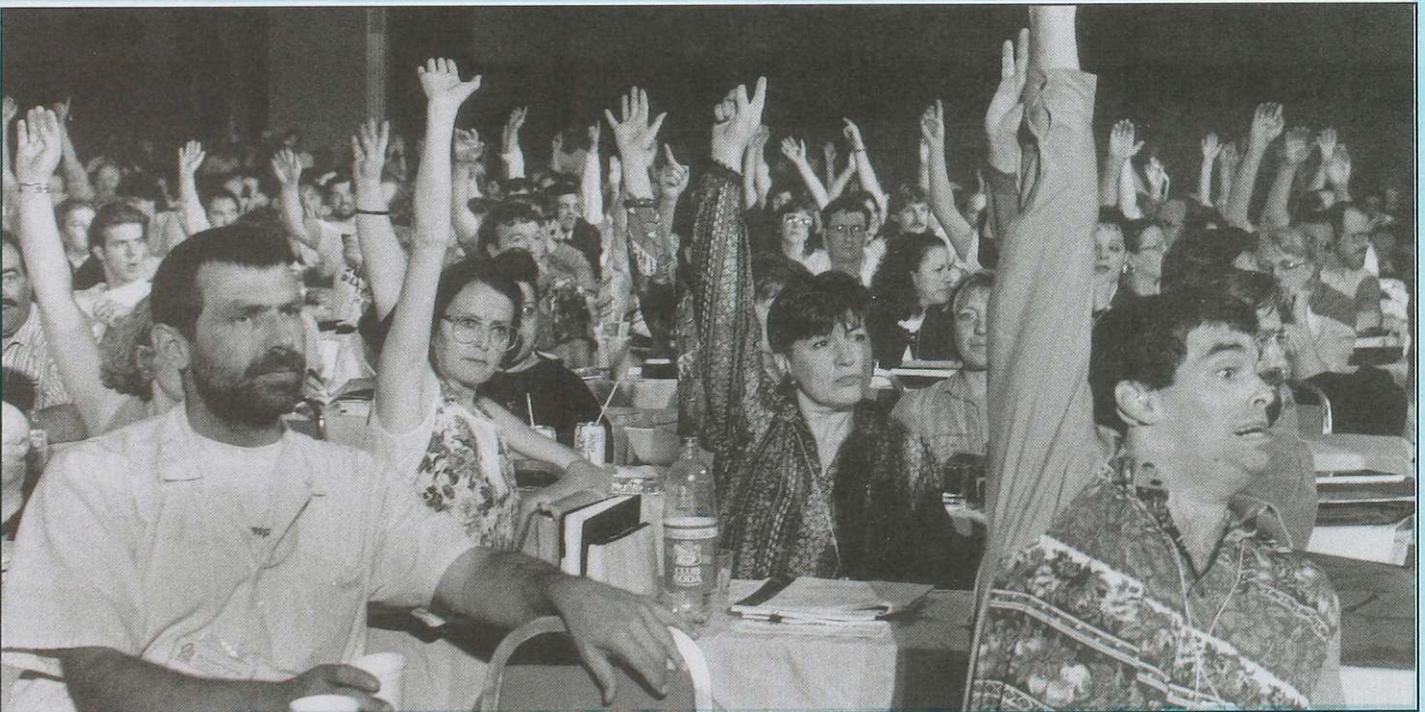


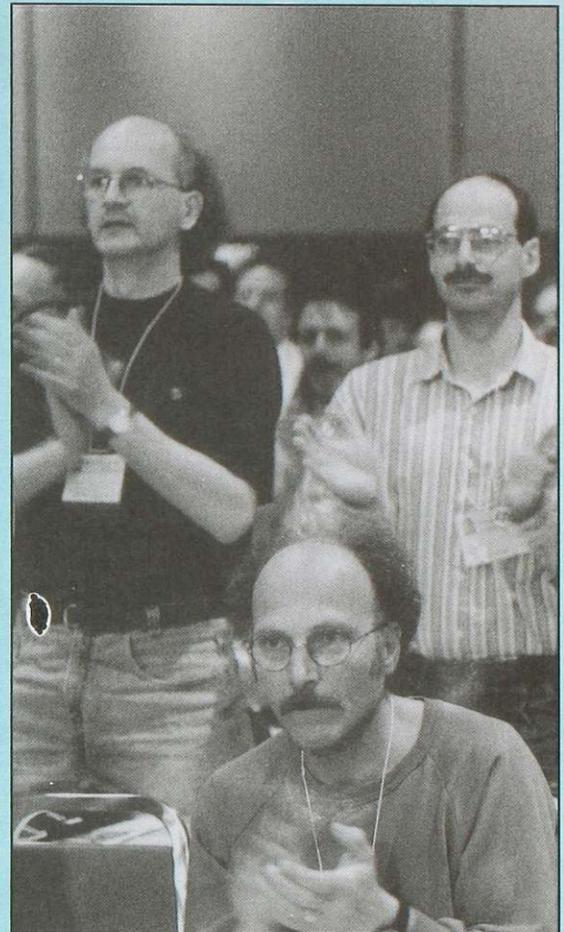
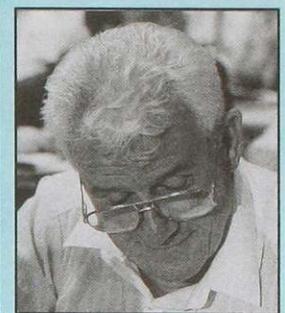
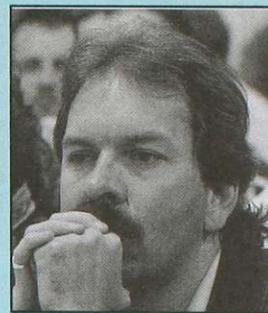
Un congrès, c'est mille images. Des débats, des interventions. De la tension aussi, parfois. Mais des moments de plaisir aussi. De la visite aussi qu'on reçoit; comme celle, par exemple, de Judy Rebick, présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme et de Fernand Daoust, président de la FTQ.





La joie qui s'exprime chez les membres réélus du comité exécutif; des militantes et des militants qui écoutent, studieux; qui consultent leurs documents. Qui votent. Qui travaillent dans les ateliers et en plénière. Assidus en dépit d'un temps





magnifique qui s'est abattu (!) sur Québec depuis que nous y sommes. Parce que les mandats qu'on reçoit de nos membres, c'est sérieux, n'est-ce-pas. Pour, par la main droite; contre, par le même signe. Adopté!

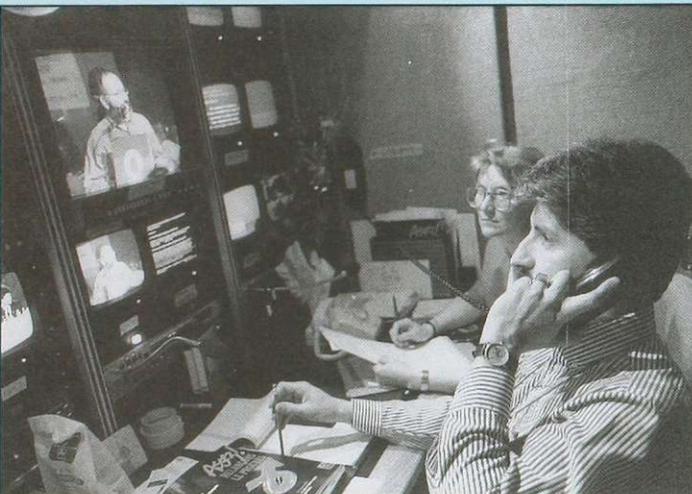




Yves Tassé, de Ville-Marie Pontiac Buick, avec d'autres camarades, a vendu la plaquette de solidarité aux couleurs du congrès: ce \$10 va soutenir les travailleuses et travailleurs en lutte.



Des camarades du vice-président Roger Valois ont profité du congrès pour lui remettre une plaque-souvenir rappelant la fête dont il a fait l'objet à Sorel le 1er mai.



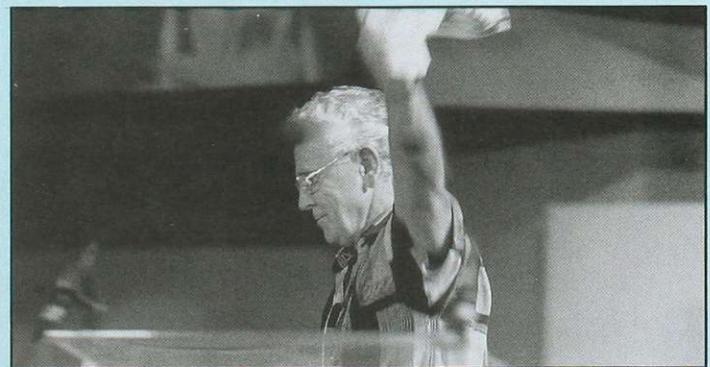
Dans la console d'où ils assurent la logistique télévisuelle du congrès, Diane Lapointe et Richard Germain, un syndiqué de Télé-Métropole, ont les yeux fixés sur les écrans-témoins.



Chaleureuse accolade entre Monique Simard et le doyen des retraités de la CSN, le légendaire Philippe Girard.



La Journée de l'organisation, Fernand Lévesque, Françoise Morneau et Monique Lauzière ont été fort occupés.



Maurice Boucher, le président de la nouvelle association des retraité-es de la CSN, agissait aussi comme président d'élections.

La solidarité internationale

La solidarité internationale prend de multiples visages, mais pour qu'elle prenne racine concrètement il nous faut, entre autres, profiter de tous les moments qui participent à développer plus largement nos contacts avec diverses organisations de par le monde. Un congrès de la CSN favorise aussi ce rapprochement entre diverses organisations.



Par exemple: mardi soir, un souper était organisé pour que les délégués internationaux se retrouvent en compagnie des membres du collectif international de la CSN. Rapidement, les discussions s'enclencheront parce tous viennent du monde syndical, et ils ont de nombreuses expériences à partager.

Tout au long du congrès, ces délégués nous livrent leurs réflexions et leurs cheminements sur divers thèmes, ce qui enrichit nos débats. Ces présentations nous permettent de réaliser l'importance de débattre avec les autres, de créer les solidarités pour pouvoir réagir ensemble aux attaques que nous subissons et qui, finalement, sont souvent les mêmes.

De même, pendant leur séjour, ils auront eu le temps de visiter des lieux de travail, de rencontrer des syndicats, des organismes communautaires et différents comités de la CSN. Les liens et les échanges entre les différentes organisations se multiplient sans cesse.

Des années de militantisme



Béatrice Fauchère, Suisse d'origine, est responsable du bureau de la Confédération mondiale du travail (CMT) à Genève. Elle occupe ce poste depuis le mois d'octobre 1991. Mais avant cette nouvelle fonction, elle y fut secrétaire pendant 15 ans. Quinze ans à notamment collaborer au traitement de divers dossiers auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT). «Au cours de ces années, j'ai fait tout le travail administratif du bureau, mais bien du travail politique aussi. En fait, j'étais adjointe sans en avoir le titre», d'expliquer Béatrice Fauchère.

«J'aime ce travail qui se déroule au cœur de tous les continents. J'ai toujours été ouverte sur le monde. J'ai toujours voulu comprendre, voir, vérifier par moi-même ce qui se vivait ailleurs; défendre les travailleurs, peu importe d'où ils viennent. Aujourd'hui, à l'OIT, qui est une organisation tripartite de l'ONU, l'emprise du point de vue des employeurs est de plus en plus forte, et ce n'est pas dissocié de la nouvelle conjoncture internationale: effondrement du bloc de l'Est et mondialisation des marchés. Le travail de représentation internationale demeure primordial», conclut-elle.

Jacqueline Rodrigue



Hong Hong veut se débarrasser des boat people

Personne n'ignore ce que signifie «faux réfugiés» ou «réfugiés économiques», par opposition à ce que nos politiciens qualifient de «vrais» réfugiés, de persécutés «authentiques». Cette triste perversion du sens de l'accueil, on est en train de la vivre dans l'étroite bande de Hong Kong où les Britanniques préparent la cession de la colonie à la Chine, en 1997. Parmi les premières victimes de ce transfert de souveraineté, il y a les *boat people* vietnamiens, dont 30 000 attendent encore d'être évalués, tandis que, des 24 700 déjà passés au crible, seuls 3 600 ont été jugés aptes à s'installer en Occident.

Cette semaine, une entente est intervenue entre le Viêt-nam, Hong Kong et la Grande-Bretagne pour reprendre le rapatriement forcé des Vietnamiens dont l'interruption était due en partie à l'opposition manifestée par Washington. 17 000 *boat people* vietnamiens de Hong Kong sont déjà retournés dans leur pays d'origine depuis 1989. Les vols devraient reprendre le mois prochain. L'un des buts indirects de tels rapatriements forcés est de persuader davantage de Vietnamiens à s'inscrire sur la liste des «volontaires» en vue du rapatriement. La dissuasion psychologique a déjà produit des effets: 7 Vietnamiens ont atteint Hong Kong depuis octobre, comparativement à 4 000 durant la période correspondante, d'octobre 1990 à mai 1991.

Lors de récentes tractations, le Viêt-nam, dont l'économie est mal en point, tentait d'obtenir des compensations financières, ou du moins des programmes d'aide, des promesses d'investissements de la part de pays plus nantis. C'est une aspiration légitime, Hanoi voulant obtenir une parcelle des efforts que personne n'a consentis envers un pays exsangue qui avait combattu tour à tour Japonais, Français et Américains.

Ces *boat people* qui s'entassent dans des camps sordides forment un passif honteux dont il faut se débarrasser avant l'arrivée des nouveaux maîtres de la future «région autonome spéciale» de la République populaire de Chine. Quant aux *boat people*, ils sont des pions sur un échiquier dont le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a perdu la maîtrise.

Clément Trudel

Le fédéral ferme les portes à la CSN

Par Michel Rioux

De haute lutte, les journalistes de Radio-Canada avaient réussi, en septembre 1968, à obtenir du Conseil canadien des relations ouvrières une accréditation pour affilier leur syndicat à la CSN. Dix ans plus tôt, les réalisateurs de la société d'État n'avaient pu obtenir d'être affiliés à la centrale québécoise.

À Ottawa, la CSN faisait peur.

Le pouvoir fédéral, ses mandarins, agissaient constamment de manière à éloigner la CSN de la représentation des travailleuses et des travailleurs sous juridiction fédérale.

Au Québec, par contre, la CSN était en pleine expansion dans les secteurs public et parapublic, ce qui amène des transformations majeures et accélérées dans le syndicalisme.

C'est dans ce contexte chargé qu'éclate, en 1970, le conflit des Gars de Lapalme. 450 travailleurs sont à l'emploi d'une entreprise montréalaise de distribution de courrier, que le gouvernement fédéral entend intégrer au ministère des Postes. C'est le moyen utilisé pour se débarrasser du syndicat.

Mais les Gars de Lapalme tiennent à leur syndicat, affilié à la CSN. Il n'en est pas question, tranche le gouvernement.

S'engage alors une lutte qui allait durer trois ans, avec des moments dramatiques comme lors des Événements d'octobre, quand le FLQ se présenta comme le défenseur



Massés le 4 avril dans la salle du Sénat au Parlement canadien, les 450 Gars de Lapalme, leur président Frank Diterlizzi en tête, écoutaient les propos du patron de la fonction publique fédérale, le ministre Charles Drury. Raymond Parent, qu'on voit assis à la droite du ministre, dira 22 ans plus tard: « Notre seul problème dans cette lutte, c'est d'avoir eu le tort de ne pas avoir la force d'avoir raison.»

de leur cause. Cette lutte pour la liberté d'association allait, de plus, provoquer une série de déchirements à l'intérieur du mouvement. Il faut aussi avoir à l'esprit toute l'agitation provoquée par la publication de deux documents d'étude et de réflexion, *Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel*, paru en septembre 71, et *Ne comptons que sur nos propres moyens*, publié en octobre. Ces documents avaient été fortement attaqués par certains éléments du mouvement. Tout cela, qui se déroulait en même temps que se préparaient les négociations du premier Front commun, était de nature à aviver des tensions qui allaient finalement éclater en mai 1972, comme on l'a vu

ces derniers jours.

Devant l'importance des enjeux, la CSN avait mandaté son secrétaire général, Raymond Parent, pour négocier avec Ottawa aux côtés des Gars de Lapalme.

Mais, très vite, les coups se mettent à voler bas. Ceux qui deviendraient un peu plus tard les 3D entretiennent une campagne de salissage à l'endroit du secrétaire général. La situation atteignit son paroxysme lors d'un conseil confédéral tenu le 23 février 72.

Dans un discours chargé d'émotion, dans lequel il rappelle les faits et met les points sur les "i", Raymond Parent s'écrie, faisant la part des choses entre la lutte des Gars de Lapalme, le débat idéologique autour des do-

cuments d'orientation et les élections qui devaient se tenir au congrès de juin: «Mêler indistinctement et ces choses et ces gens, c'est créer le brouillard; c'est ravalier les hommes et les choses; c'est brasser de la marde, ce que je n'accepte, en fils de paysan, qu'à condition que ce soit pour faire pousser des fleurs.»

Cette période tumultueuse et intense vécue par Raymond Parent au poste de secrétaire général de la CSN devait prendre fin au congrès de juin. Par un brusque retournement du destin, celui qui, dans les semaines précédentes, avait assumé dans des circonstances dramatiques «la légitimité au comité exécutif», était battu par Jean Thibeault.

LA MÉTÉO SYNDICALE

On prévoit du très beau temps, mais des élections dans deux ans.

C'est pas parce qu'on parle de vous que c'est vrai

Nos gagnants

La réponse au concours d'hier: Gaston Miron. Nos gagnants: Maria Matesi (SPTM); Jacques Martin (CHRD); Serge Dufour (CHDE-CAPD, Baie St-Paul); Louise Soucy (Charleroi-Boyer); Jacques Laporte (Marine, Sorel).

Papier de toilette

Deux délégués de la FTFP ont été surpris dans le grand couloir en train de discuter du prix du papier de toilette.

L'âme soeur

Aperçu à la discothèque Le Fétiche, vendredi soir, Réal Daoust qui cherchait encore l'âme soeur. Peut-être la trouvera-t-il au prochain congrès!

Sacré Gérald!

Gérald, pourquoi ne portes-tu pas ta carte? Le service d'ordre en est rendu à une dizaine qu'il fait faire à ton nom... et personne ne sait où elles sont.

La solution Juneau

François Juneau (secrétaire FEESP) avait oublié sa carte à l'hôtel. Il est retourné la chercher, de peur de ne pas être reconnu.

L'heure des Antilles

Même durant le congrès, Serge Adolphe, trésorier du syndicat du Méridien, originaire d'Haïti, reste à l'heure des Antilles. Le congrès commence une heure avant lui.

Serviette égarée

Dollard Généreux a eu beaucoup de difficultés à retrouver sa serviette du congrès. Coudon, es-tu au courant qu'il y a un vestiaire pour ça? Ah oui! As-tu payé tes intérêts?

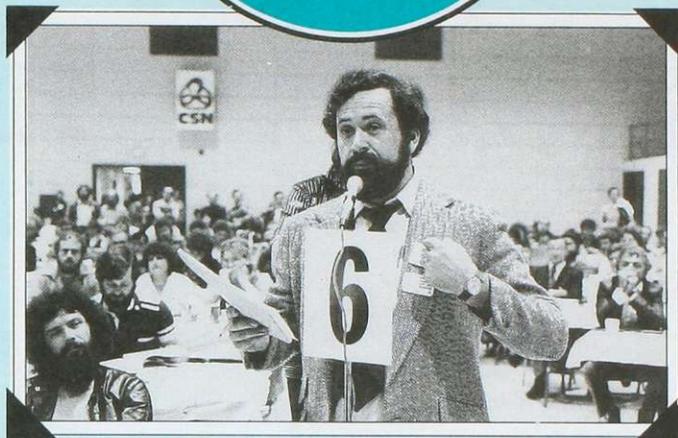


PHOTO-SOUVENIR

Sylvio Gagnon ne l'a pas aimé! «Quoi, vingt ans de militantisme?» Rectification: ça fait 26 ans qu'il milite à la CSN. On le voit intervenant lors du congrès spécial sur la santé-sécurité, en 1979. Même si vous l'avez reconnu, on n'a plus de T-shirt à donner...

Le cri du coeur

Arlette a réveillé l'hôtel Classic au complet, à 3 heures du matin, en criant par la fenêtre du 8e étage. As-tu fait un cauchemar?

Orientation syndicale

Rosanne Tétreault (présidente CC Sag-Lac) n'a aucun sens de l'orientation. Elle est sortie de peine et de misère d'un stationnement de la rue Cartier avec ses valises en pensant qu'elle se trouvait au Hilton.

Opération César

César est venu avec ses Romains et Gérald Larose. Gérald: «Combien ça t'a coûté pour avoir le back du *Quotidien*?» Les Romains ont répondu en chœur: «C'est nous autres qui allons payer!» Et César a souri. D'un large sourire de toutes les couleurs.

Fêtes, anniversaires

• On lui avait souhaité un bon anniversaire. Elle a reçu les résultats de son test de grossesse. Il est positif. Tout le monde du CCMM l'embrasse fort.

• Une autre fête, celle de Cyrille Lajoie (CH Notre-Dame-du-Lac). Salutations des délégués du Bas-du-Fleuve.

Attribution des prix

• Marie-Simone Icart a gagné un voyage pour deux à Paris. Le tirage était organisé par le comité des jeunes du CCMM. Z'auraient pu m'en parler. • L'attribution du prix Orange pour le meilleur potin va, pour un deuxième congrès d'affilée, à Camil Bélisle, le trésorier de la FEESP. Il sera l'homme à battre au prochain congrès.

L'HOROSCOPE DE MIMI PINSON

Mes petits coeurs, je vous souhaite deux années de bonheur et de santé.

La pensée du jour



La Taupe est partie en mission à l'étranger.

P	E	T	E	R
A		R		
S	H	O	E	S
S		I		O
E	S	S	E	S

Horizontal

1. Prénom du plus célèbre joueur de centre des Nordiques.
2. Corps immatériel.
3. Souliers, en anglais.
5. Crochets en forme de S.

Vertical

1. Envoie la rondelle à un autre.
2. Interjection.
3. Comme dans la Trinité.
4. Trois voyelles.
5. Au secours.

